



COURSE DE PIROGUE DU 21 janvier 2012

Règlement

I – Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 12 décembre 2012.

Des inscriptions pourront avoir lieu le jour de la course en fonction des pirogues disponibles.

Conditions

Etre âgé de 13 ans minimum.

Etre apte à nager au moins 25m et à s'immerger.

Être en bonne santé physique et fournir un **certificat médical d'aptitude sportive**.

Pour les mineurs non licenciés FFCK, fournir **une autorisation parentale et une attestation de natation**, (sinon test de natation a passé avant la course).

Equipages

Les équipages sont composés de 4 personnes et doivent être **mixtes**.

Les équipages sont **parés masqués**.

Libre à chaque équipage de porter les couleurs de son sponsor.

Une personne est désignée comme capitaine de l'équipe, responsable des relations avec les organisateurs.

Tarifs

CATEGORIE ADULTE

PIROGUE : **20 € pour la location de pirogue** / 10 € par équipage si la pirogue est amenée par l'équipe de 4.

PARTICIPANTS : 1 carte découverte 1 jour(MAIF) au tarif de **2€/personne sera exigée pour les non licenciés**.

CATEGORIE JEUNES

PIROGUE gratuite

2€/personne sera exigée pour les non licenciés. Gratuit pour les licenciés FFCK.

II – Les parcours

Pour les enfants (13-15 ans)

Distance d'environ 2 km, départ du ponton municipal de Saint-Georges, boucle autour de l'îlet du Soleil, arrivée au ponton.

Pour les adultes (+ de 16 ans)

Distance d'environ 9 km, départ du ponton de Saint-Georges, contournement de l'îlet du Soleil, contournement d'une bouée située à 4.5km de St Georges, arrivée au ponton de municipal de Saint-Georges.

III – L'organisation générale

Les horaires de marée prévue (horaire de Cayenne +3heures)

Sam	PM	06h45	5.35m , puis la marée descendra.
21/01/12	BM	011h15	1.60m, puis la marée montera.
à	PM	19h15	5.30m, puis la marée descendra.
St Georges	BM	00h40	1.55m, puis la marée montera.

Pour les enfants (13-15 ans)

7h30 Formalités d'inscription et distribution des pagaies et gilets

8h Briefing et répartition des embarcations

8h30 Départ

Pour les adultes (+ de 16 ans)

8h Formalités d'inscription et distribution des pagaies et gilets

09h30 Briefing et répartition des embarcations

10h30 Départ

IV – Les embarcations et le matériel embarqué

Seules sont autorisées à prendre le départ les embarcations conformes aux normes de la course : pirogue traditionnelle en bois, ouvertes au feu de 4 places.

Les pirogues mises à disposition des concurrents par TUKUS seront attribuées par tirage au sort.

Chaque équipe et son capitaine est responsable de son embarcation.

Les organisateurs ne sont pas responsables des avaries survenues sur les embarcations durant la course.

À bord de chaque embarcation, il y a une écope, 4 pagaies et 4 gilets.

V - La sécurité

Les concurrents licenciés FFCK bénéficient des garanties d'assurance FFCK/MAIF.

Les non-licenciés sont couverts par un titre temporaire délivré par le Kayak Tukas Club et bénéficient des garanties d'assurance FFCK/MAIF.

Le respect de l'arrêté du 4 mai 1995 est de règle. Notamment, le port du gilet de sauvetage individuel est obligatoire.

Des consignes sont données sur l'alimentation et la protection solaire.

Des pirogues à moteur veillent au bon déroulement de la course.

En cas de conduite irrespectueuse ou dangereuse, le jury se donne le droit de disqualifier une équipe sans autre recours.

VI - L'environnement

Chaque équipe doit respecter l'environnement du site et du plan d'eau et emporter avec elle ses éventuels déchets.

VII – PRIX

Course adultes : 1^{er} prix « 200€ » pour l'équipe. Prix spécial « déguisement ». Nombreux lots pour les autres places jusqu'au troisième rang.

Course jeunes : lots jusqu'à la troisième place.

VIII – Les litiges

Les classements sont effectués dans l'ordre croissant des temps de parcours.

En cas de litige, le capitaine d'équipe pourra dès constatation du dit litige en référer au commissaire de course.